

Les cours de langues modernes

Tous les élèves ont eu l'occasion de suivre un cours de langue étrangère à l'école primaire.

Lorsque votre enfant entre dans l'enseignement secondaire, vous avez la liberté de choisir le cours de première langue étrangère que votre enfant suivra pendant toute sa scolarité. Il n'est pas obligatoire de conserver la langue choisie en primaire.

Cette décision prend donc toute son importance. Parler une ou plusieurs langues étrangères est devenu l'une des compétences les plus utiles dans un lieu de travail.

Mais quelle langue apprendre ? L'anglais, le néerlandais ou l'allemand ?

Le choix est difficile car chaque langue amène une spécificité intéressante : l'universalité de l'anglais, l'obligation de la connaissance du néerlandais dans certains emplois en Belgique, la proximité de la région germanophone pour l'allemand.

Pouvoir choisir l'allemand comme cours de première langue est un privilège que peu d'écoles secondaires offrent dans notre région.

L'anglais est le cours choisi par la grande majorité des enfants, l'allemand par contre par un petit nombre.

POURTANT :

- L'allemand est une de nos langues nationales et à quelques kilomètres de chez nous seulement, nos voisins européens parlent allemand.
- L'allemand est la première langue d'Europe occidentale et est aussi utilisée majoritairement dans les pays d'Europe de l'est.
- La maîtrise de la langue allemande facilite l'apprentissage ultérieur d'autres langues comme le néerlandais et l'anglais. Une bonne maîtrise de cette langue est un atout non négligeable.

A l'Athénée royal de Soumagne, les classes regroupant les élèves qui ont choisi l'allemand sont peu peuplées, ce qui permet à chacun de travailler dans des conditions optimales, d'utiliser les techniques nouvelles et de maximiser l'aspect communicatif.

Des échanges, séjours et excursions linguistiques sont régulièrement organisés. Ils permettent de parfaire les connaissances sur le terrain et de donner une dimension culturelle au cours.

Ce même choix entre les trois langues est offert à partir de la 3^e année de l'enseignement général pour la 2^e langue moderne tandis que l'espagnol sera proposé en 5^e année pour les élèves qui choisissent l'option langues.